

# Formulation de la stratégie LT-LEDS du Tchad selon l'article 4.19 de l'Accord de Paris: l'expertise du Dr ATCHADE Assouhan Jonas

*Le Tchad s'engage dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) avec une stratégie ambitieuse. Un atelier de consultation des parties prenantes s'est tenu à l'hôtel de l'Amitié à N'Djamena du 19 au 20 juin 2024, marquant le lancement du processus d'élaboration de la Stratégie à Long Terme de Développement (LT-LEDS) du pays.*



## *Rencontre avec les parties prenantes*

Cet atelier visait à informer et former les experts sectoriels et autres participants sur le processus de conception de cet outil crucial pour le développement durable. L'événement a suscité un grand intérêt, tant au niveau national qu'international, pour sa capacité à mobiliser des ressources destinées à la réduction des émissions dans les secteurs clés tels que l'énergie, la foresterie, l'agriculture et les déchets. Il vise également à renforcer la résilience des

communautés tchadiennes à l'horizon 2050.

Avec cette initiative, le Tchad devient le premier pays d'Afrique Centrale à mettre en œuvre l'article 4.19 de l'Accord de Paris. Cet article invite les pays signataires à élaborer et soumettre leurs Stratégies de Faible Émission de gaz à effet de serre (LT-LEDS) au secrétariat de la Convention sur le Climat, tout en tenant compte du principe de responsabilité commune mais différenciée et des circonstances nationales respectives.

Dr. Jonas Assouhan Atchadé, consultant international mandaté par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD Tchad), a joué un rôle clé dans la planification et l'animation de cet atelier. Il a présenté trois communications majeures portant sur le processus de formulation de la stratégie LT-LEDS, l'intégration du genre dans ce processus, et la conception d'une feuille de route/méthodologie détaillant la trajectoire à suivre pour aboutir à la stratégie finale.

Cet atelier a été rendu possible grâce aux efforts concertés de l'équipe du PNUD Tchad, principal partenaire technique et financier, et de la coordination nationale qui ont travaillé sans relâche pendant des mois pour assurer sa réalisation.

Le Tchad, par cette initiative, montre l'exemple en Afrique Centrale et réaffirme sa détermination à contribuer activement à la lutte contre le changement climatique, tout en œuvrant pour un développement durable et inclusif de ses communautés.

***Megan Valère SOSSOU***

---

# L'ONG Afrique Espérance engage les parlementaires Béninois pour un avenir libre de combustibles fossiles

*Convaincue de ce que la crise climatique représente aujourd'hui l'une des plus graves menaces pour la civilisation humaine et la nature, l'Organisation Internationale Non Gouvernementale Afrique Espérance a initié l'appel des parlementaires pour un avenir libre de combustibles fossiles.*



Atelier ONG Afrique Espérance

Une conférence hybride a été organisée ce samedi 22 octobre 2022 à l'hôtel Bénin Royal Hôtel, avec les députés de la huitième législature, afin d'attirer leur attention sur la nécessité d'une coopération internationale pour une lutte plus efficace contre le changement climatique.

Au total, ils sont une dizaine de députés, membres de la commission du Plan, de l'Équipement et de la Production de l'Assemblée nationale du Bénin, présidée par l'Honorable Barthélémy Kassa, à marquer leur présence à cette rencontre qui fait office d'atelier de réflexion.

Pour Charles Balogoun, Président de l'ONG Afrique Espérance, cette initiative est envisagée comme catalyseur pour intensifier les engagements et les actions des gouvernements, et même des entreprises au niveau national, régional et mondial, et pour renforcer la coopération et la collaboration internationales sur la crise climatique.

C'est un secret de polichinelle. La planète se réchauffe, rappellera-t-il avant de préciser que : « Les effets du climat, tels que les précipitations irrégulières, les sécheresses, les inondations, les cyclones, l'élévation du niveau des mers et les incendies de forêt, font des ravages et détruisent des vies, des moyens de subsistance et des écosystèmes ».

À l'origine, l'exploitation des combustibles fossiles dont 80 % des émissions de dioxyde de carbone contribuent au changement climatique depuis la période industrielle.

C'est pour pallier ce problème que l'ONG Afrique Espérance a pensé ajouter les voix des « Parlementaires préoccupés par le climat », pour persuader les gouvernements, les institutions publiques et les entreprises, à prendre des mesures climatiques plus décisives, notamment en abandonnant les combustibles fossiles et en accélérant le développement de systèmes d'énergie renouvelable et propre.

Il était également question pour cette organisation éprise de la protection de l'environnement d'élargir et d'approfondir l'implication des parlementaires signataires dans les activités de plaidoyer pour une transition rapide, juste et équitable vers de nouveaux systèmes d'énergie renouvelable.

Ceci en conformité avec l'objectif de l'accord de Paris à maintenir l'augmentation de la température en dessous de 1,5 °C.



Atelier ONG Afrique Espérance

## L'engagement sans faille des députés

Comme la société civile et le gouvernement, les parlementaires de la 8e législature sont préoccupés par la question du changement climatique. C'est d'ailleurs pourquoi la commission que préside l'honorable Barthélémy Kassa n'a pas hésité à répondre favorablement à cet appel.

« Les actions visant la résilience et l'adaptation aux changements climatiques constituent l'une des préoccupations majeures de l'Assemblée nationale depuis des législatures », dit l'honorable Barthélémy Kassa dans son allocution. La preuve, une multitude de lois est votées par le Parlement en faveur de la protection de l'environnement au Bénin.

L'honorable déplore tout de même que les plans de production de charbon, de pétrole et de gaz soient toujours largement incompatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Cet atelier, vient donc à point nommé, « parce qu'il

intervient à un moment où nous nous apprêtons à ouvrir la session budgétaire. Il nous permettra d'aborder l'examen du projet de la loi des finances avec un souci d'amener le gouvernement à moins recourir à l'énergie fossile dans les projets et les programmes qui y sont inscrits » a-t-il souligné.

À l'issue des travaux de cet atelier un appel fort et vibrant sera lancé à l'ensemble des parlementaires du Bénin et du monde. Une lueur d'espoir qui se dessine en faveur de la transition énergétique et dont les parlementaires souhaitent contribuer par le vote des lois et le contrôle de l'action gouvernementale.

Il convient de noter qu'en prélude à la COP 27, une pétition est en cours pour situer les responsabilités des grands pollueurs.

**Arsène AZIZAHO**